



COMMUNE de MANZIAT (Ain)

PROCES-VERBAL de SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL SEANCE du 23 mars 2011, 20H30.

Date de la convocation : 17 mars 2011

Nombre de membres en exercice : 19

Présents: DESROCHES Daniel, ARNAL Stéphane, BENOIT Jean Luc, BOYAT Denis, BOYAT Thierry, CATHERIN Christian, CATHERIN Denis, CATHERIN Pascale, COULON Arnaud, DESMARIS Ludovic, DUBY François, FAVRE Olivier, FEYDEL Josiane, LACROIX Christian, LARDET Denis, LAURENT Jean, VOISIN Luc.

Absents excusés : PENIN Jacques, BOYAT Marie-Eve.

Pouvoirs :

Président de séance : DESROCHES Daniel

Secrétaire de séance : FAVRE Olivier

☒ Procès-verbal de la séance du 23 février 2011:

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente à mains levées, à l'unanimité.

1) Délibération relative à la procédure du choix du Maître d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la station d'épuration a été déclarée non conforme à la réglementation nationale et européenne. Suite aux estimations qui ont été faites, les travaux de remise aux normes vont se faire en deux phases successives : tout d'abord la construction d'une nouvelle station et ensuite la réfection des réseaux.

Concernant la 1ere phase qui doit être lancée rapidement, le montant total des travaux de construction de la station s'élèverait à 1 650 000 € HT. Le montant de la maîtrise d'œuvre pour ces travaux sera donc inférieur au seuil de 193 000€, et fera l'objet d'une procédure adaptée.

Le Conseil municipal, à mains levées, et à l'unanimité, autorise donc Monsieur le Maire à engager une procédure adaptée pour le choix du maître d'œuvre de la station d'épuration, à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le candidat retenu, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant et à demander toutes subventions se rapportant aux travaux.

Informations et questions diverses.

⇒ Monsieur le Maire informe tout le monde que le prochain Conseil Municipal aura lieu le 13 avril 2010 à 20h pour le vote du budget.

⇒ Monsieur le Maire donne ensuite diverses informations au Conseil :

L'Association foncière s'est réunie pour la 1ere fois, elle a voté ses statuts et a élu sa commission d'appel d'offres. Ses membres sont : DESROCHES Daniel (Président), BENOIT Daniel (Vice Président), BENOIT Guillaume (Secrétaire), BENOIT Fernand, BENOIT Jean Marie, BENOIT Samuel, BERRY Jean Luc, BORJON Daniel, BOYAT Laurent, CHAVY Patrick, DESROCHES Daniel, PAUGET Joël.

Le bois de Chassage a été attribué par tirage au sort, par lots.
Les travaux ont commencé le long de la Loeze.
Le « Trou Bonnetain » va être confié à l'association de la pêche.
Le budget du CCAS a été voté.

Comptes rendus des commissions.

⇒ Commission Communication : Denis BOYAT explique au Conseil l'avancement du site internet, les questionnements sur le contenu de la page actualité du site, et l'avancée du Manziat infos n°13.

⇒ Commission Environnement : Jean Luc BENOIT dresse un premier bilan du fleurissement, de l'implantation des bacs de fleurs et des idées concernant l'esthétique du village. Le fleurissement pourrait se dérouler le 15 mai.

⇒ Commission CLES : Josiane FEYDEL souhaite l'élaboration d'un projet de gymnase communautaire, elle explique ensuite que l'aménagement du skate park pourrait se faire en relation avec la commission fleurissement, le diaporama pour le banquet des anciens est terminé, une maquette des chemins de randonnée est préparée, le site internet des bibliothèques de la CCPB est en construction.

⇒ Commission Bâtiment : Denis LARDET fait le compte rendu des rencontres qui ont eu lieu avec le FCM et le Tennis club, l'agrandissement de leurs locaux étant impossible en raison de leur localisation en zone inondable il est envisagé d'installer un algéco pour le Tennis. De même, l'arrivée d'eau est pour l'instant commune aux deux clubs, des travaux vont donc être entrepris afin que le Tennis puisse devenir indépendant. Le bilan des différents travaux en cours est ensuite dressé (entretien de l'ASF, columbarium, peintures de l'Eglise, toit de la SHR, signalétique au CPI) et il est fait mention de diverses rencontres avec la DDT pour l'aménagement du village.

⇒ Commission Voirie: Pascale CATHERIN présente une analyse des fiches techniques données par la DDT concernant la RD 933, des propositions de travaux sur les voiries communales. Elle fait le bilan des travaux de la Loeze, des travaux d'éclairage public envisagés, du classement et déclassé des certaines voies communales à prévoir tout comme la signalisation au sol.

Pascale CATHERIN procède ensuite à la lecture d'une lettre de Jean BERRY demandant un poste de comptage sur la route de Dommartin et la création d'une déviation pour limiter le trafic dans ce quartier. Monsieur le Maire rappelle alors que ce dossier a déjà été étudié est que la compétence relève du Conseil Général et non de la Commune.

⇒ Commission Espace du Chêne: la consultation pour le maître d'œuvre est lancée.

⇒ Commission Urbanisme : Denis LARDET dresse le bilan des demandes d'urbanisme. Il explique qu'avec Monsieur le Maire ils ont rencontré Madame CHAGNARD d'Impact Immobilier au sujet du lotissement de la Salle. La rencontre a principalement eu pour thème la sécurité incendie, mais plusieurs points restent en suspend.

(Séance levée à 23h00)

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,